

## **Déclaration de la délégation de la CGT-Culture au CTP de la Direction des Musées de France le mercredi 3 juin 2009**

Le 1<sup>er</sup> Conseil de Modernisation des Politiques Publiques réuni le 12 décembre 2007 sous la présidence de Nicolas Sarkozy avait jeté les bases d'une réforme visant, en vérité, non pas à la modernisation de l'Etat, mais à son désengagement opérationnel et budgétaire. Les 374 décisions prises par le gouvernement dans le cadre de la tristement célèbre RGPP sont en fait constitutives d'une offensive libérale sans précédent contre la quasi-totalité des services publics et contre leurs agents.

16 de ces 374 décisions concernent le ministère de la Culture et tout particulièrement sa colonne vertébrale : son administration centrale. Or, si les personnels du ministère ont exigé avec nous, dès le début, le retrait de la RGPP, c'est parce qu'ils ont immédiatement compris qu'elle mettait en péril le ministère lui-même.

Nul n'ignore qu'au terme, désormais tout proche, de cette réforme assassine les directions du ministère de la Culture pourtant essentielles et indispensables à son action dans les domaines des musées, des archives, de l'architecture ou encore du patrimoine auront purement et simplement disparu. Christine Albanel restera donc probablement dans l'histoire comme la responsable politique ayant scellé le sort du ministère de la Culture l'année même où il devait fêter ses 50 ans.

Quant à vous, Madame la Directrice, comme nombre de vos coreligionnaires au même niveau de responsabilité, force est de constater que non seulement vous avez accompagné ces décisions dramatiques mais que vous les avez explicitement soutenues. Vous êtes donc partie liée à cette mise à mort éhontée des directions d'administration centrale du ministère et tout particulièrement à la fin programmée de la Direction des Musées de France.

L'heure est grave Madame la Directrice. Elle l'est d'autant plus que nous venons de découvrir que les maigres engagements pris par Christine Albanel devant les personnels et leurs représentants n'ont aucune valeur.

Nous détenons en effet une note de Monsieur Boudy, en date du 28 mai, à l'attention des directeurs et délégués d'administration centrale, et qui circule aujourd'hui comme une trainée de poudre au ministère.

Or, cette note indique on ne peut plus clairement que, contrairement aux déclarations officielles et constantes de la Ministre, les actuelles directions d'administration centrale ravalées demain au rang de services, ne seront pas dirigées par des directeurs, virgule, adjoints nommés en conseil des ministres mais par des directeurs, tiret, adjoints. Autrement dit, les directions devenues des services seront dirigées par de simples chefs de services.

Pire encore, la dernière mouture du projet de nouveau décret constitutif des missions du ministère de la Culture, que nous détenons également, fait l'impasse sur ces futurs services d'administration centrale et renvoie donc leur existence et la définition de leurs missions à des arrêtés.

Cet arbitrage venu du plus haut niveau de l'Etat confirme s'il en était encore besoin que l'Elysée et Matignon sont déterminés à ôter à ce ministère tout réel moyen d'intervention effective sur les champs des musées, des archives, de l'architecture, du patrimoine. Et il en est hélas de même en matière de politique du livre et de la lecture comme au plan des arts plastiques et plus largement de la création artistique.

Dans cette note, nous apprenons que cet arbitrage absolument catastrophique pour le ministère de la Culture a été validé lors d'une réunion interministérielle le 31 mars dernier.

Chacun entend encore la Ministre et ses principaux collaborateurs glosaient sans retenue sur la qualité du dialogue social et la soi-disant transparence des informations.

Disons les choses telles qu'elles sont : La Ministre a trahi ses engagements. La Ministre nous a effrontément menti depuis deux mois.

Ces basses manipulations ne font pas honneur à notre République. Elles interrogent même fortement le fonctionnement démocratique de nos institutions.

Face à cette situation extrêmement grave, vous devez sans attendre, Madame la Directrice, prendre position.

Que comptez-vous faire pour défendre ce qui reste encore de la DMF, direction indispensable aux politiques publiques muséales ?

Que comptez-vous faire en direction des personnels de la DMF mobilisés depuis de nombreux mois contre la RGPP et qui ont déjà à plusieurs reprises manifesté, y compris dans ces murs, leur colère et leur rejet de votre politique ?

Allez-vous une fois de plus refuser l'obstacle et contourner le débat ?

Au nom de tous les agents de la DMF, nous vous écoutons.

Paris, le 3 juin 2009